

Wiltz, le 9 décembre 2025

AVIS

Il est porté à la connaissance du public par affichage à la maison communale que par décision du Ministère de la Culture du 4 décembre 2025, est classé comme patrimoine culturel national, l'école « Reenert » sise 11, avenue Nicolas Kreins, inscrite au cadastre de la commune de Wiltz, section WB de Niederwiltz, sous le numéro 8/3518, appartenant à la Ville de Wiltz.

Conformément à l'article 107 de la loi modifiée du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel, un recours contre cette décision est ouvert devant le tribunal administratif, qui statuera comme juge de fond. Le recours est introduit, sous peine de forclusion, dans un délai de 3 mois à compter de la notification.

La Bourgmestre,



La Secrétaire,


Commune de Wiltz

Administration communale • Service Technique • Marie-Anne Diesel • Grand-Rue 2 • L-9530 Wiltz
BP 60 • L-9501 Wiltz • Tél.: (+352) 95 99 39 259 • E-mail: service.technique@wiltz.lu